

# BUSARD CENDRÉ

## CIRCUS PYGARGUS

Le busard cendré est un oiseau protégé au niveau national et européen, présent sur le territoire du Parc naturel régional du Verdon.

### PRÉSENTATION

Les busards sont des rapaces gracieux, aux longues ailes fines et à la longue queue, chassant souvent à faible altitude au-dessus des champs et prairies à la recherche de nourriture qu'ils trouvent au sol.

#### Son habitat

Le busard cendré peut être observé en plaine ou sur les plateaux, occupant les espaces herbacés denses, prairies de fauche, cultures, landes, friches, marais et jeunes plantations d'arbres. Son nid est construit à même le sol dans une végétation haute, le mettant à l'abri des prédateurs. Au fond d'un puits de verdure de 1 m de profondeur, la femelle aménage une plate-forme de 30 cm de diamètre faisant office de nid.

#### Son mode de vie

- **La migration**

Le busard cendré est un grand migrateur. Il arrive en France début avril pour s'y reproduire et repart entre la mi-août et fin septembre, direction les plaines et les savanes africaines du sud du Sahara jusqu'en Afrique du sud.

- **L'alimentation**

Compte tenu de sa taille modeste, il se nourrit principalement d'insectes de grande taille (sauterelles, criquets, coléoptères), de petits passereaux, mais aussi de micromammifères (campagnols, mulots), de reptiles ou amphibiens qu'il trouve au sol.

- **La reproduction**

Elle a lieu au printemps. Tout commence par des parades nuptiales aériennes spectaculaires : voltiges, acrobaties, piqués, facilement repérables sur le terrain. La femelle pond 3 à 5 œufs entre mi-avril et fin juin. Les jeunes ne seront autonomes qu'un mois plus tard.



© LOIR-17

## COMMENT RECONNAÎTRE LE BUSARD CENDRÉ ?

- **Le mâle** : il est gris cendré sur le dessus avec la pointe des ailes noires et une fine barre noire qui traverse les rémiges secondaires. Au vol, vue du dessous, l'aile est blanc grisâtre aux pointes sombres traversées par des bandes brunes et roussâtres.
- **La femelle** : elle possède un plumage radicalement différent du mâle. Brun foncé dessus avec des nuances de roux et un **croupion blanc** visible de très loin. Le dessous des ailes et le ventre sont blanc jaunâtre rayé de brun. La queue est barrée de plusieurs bandes transversales.
- **L'immature** : les jeunes de l'année ressemblent aux femelles mais le plumage est plus roux et le ventre ne possède pas de tache comme chez la femelle.



Crédit photographique : Nicolas Vissyrias

### Comment le distinguer de son cousin le Busard Saint-Martin ?

**Facile !** Il faut savoir qu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le busard cendré est un visiteur d'été alors que son cousin le busard Saint Martin est beaucoup plus rare en cette période.



## ÉTAT DES CONNAISSANCES DANS LE VERDON

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la reproduction du busard cendré se concentre principalement dans l'est du Vaucluse, au sud et à l'ouest des Alpes-de-Haute-Provence et au nord du Var sur le plateau de Canjuers.

Sur le Parc naturel régional du Verdon, le plateau de Valensole et le Plan de Canjuers sont réputés favorables pour l'espèce mais les cas de reproduction restent rares et peu connus malgré la présence de nombreux sites favorables.

## QUELLES SONT LES CAUSES DE RÉGRESSION DE L'ESPÈCE ?

L'espèce est menacée dans notre région. La cause principale de ce déclin est l'intensification agricole et la destruction des nids ou des jeunes oisillons durant la fenaison et les moissons. S'ajoute à cela l'emploi de produits phytosanitaires type raticides et insecticides qui impactent les proies, et indirectement le busard. L'abandon des pratiques de polyculture-élevage qui assurent la présence d'une mosaïque d'espaces cultivés, de milieux prairiaux et de parcours naturels est aussi défavorable à l'espèce et impacte fortement ses ressources alimentaires.

## POURQUOI ET COMMENT LES AIDER ?

Les rapaces jouent un rôle important dans l'équilibre écologique. Grand consommateur d'insectes « ravageurs » et micromammifères, le busard cendré est un allié indiscutable de l'agriculteur.

Protégé en France et pourtant en danger critique d'extinction dans notre région, le busard cendré est très sensible et fragile. L'aide que nous pouvons lui apporter passe, dans un premier temps, par la coopération avec le monde agricole dont il est dépendant. Nous incitons tout observateur à nous faire remonter ses observations, de façon à venir protéger les nids, voire les déplacer s'ils sont menacés par les moissons.

Les plaines agricoles du Verdon sont un bastion pour l'espèce, ce qui nous confère une importante responsabilité pour la préservation de l'espèce dans notre territoire.

Toutes vos observations sont intéressantes, y compris celles qui sont anciennes, car elles nous permettront d'évaluer comment a évolué dans le temps la présence de l'espèce sur la commune : y a-t-il des territoires « historiques » toujours occupés ? Les sites connus aujourd'hui sont-ils les mêmes que ceux répertoriés plusieurs décennies en arrière ? D'après vous, y a-t-il moins de sites qu'avant ? Quels sont ceux qui ont disparu ? Vous souvenez-vous d'anecdotes que vos parents ou vos grands-parents vous auraient contées ?



Quelles soient anciennes ou récentes, de localisation précise ou plus approximative, vous pouvez retranscrire vos observations à l'aide du tableau ci-après. Si vous avez une carte IGN, merci de localiser vos observations sur la carte et de nous en envoyer une photocopie jointe à votre fiche ainsi que vos éventuelles photographies.

### PRÉCAUTIONS

Si vous avez repéré un nid dans une zone qui le mettrait en danger, contactez le Parc naturel régional du Verdon. Une intervention pourrait être nécessaire afin de protéger le nid d'un éventuel écrasement ou pour éviter une mortalité des jeunes dans les barres de coupe.

### À QUI RENVOYER VOTRE FICHE, QUI APPELER ?

Maison du Parc naturel régional du Verdon  
Domaine de Valx  
04360 Moustiers Ste Marie  
04 92 74 68 00

### OÙ TROUVER TOUTES LES DONNÉES DU TERRITOIRE DU PARC

Certaines données et observations des espèces du territoire du Parc naturel régional du Verdon sont disponibles sur la base de données accessible en ligne.  
Pour y accéder : <http://faune.pnrpaca.org>

à l'attention de Dominique Chavy,  
chargé de mission patrimoines naturels  
[dchavy@parcduverdon.fr](mailto:dchavy@parcduverdon.fr)  
ou  
Perrine Puyberthier,  
animatrice Natura 2000  
[ppuyberthier@parcduverdon.fr](mailto:ppuyberthier@parcduverdon.fr)

### VOS COORDONNÉES

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

# UN TABLEAU POUR RENSEIGNER VOS OBSERVATIONS

Remarques Avez-vous des photos ?																			
Lieu-dit																			
Abondance Précisez : nombre précis, environ, inconnu, ne me souviens pas																			
Observateur(s) Est-ce vous qui avez fait cette observation ou quelqu'un d'autre																			
Date de votre observation Précise, +/- 3 mois, +/- 6 mois																			
Localisation Indiquez le N° du point que vous avez reporté sur la carte et joindre la carte ou les coordonnées GPS																			